

AVANT PROGRAMME DE **LA RÉGATE 1900** le SAMEDI et DIMANCHE 28 et 29 JUIN 2014 à Cenon-sur-Vienne

Thème de la Régate 2014 et du défilé nocturne des embarcations : « Le Voyage d'Exploration »

Retour des engagements au plus tard, le mardi 15 avril 2014



LIEU	Cenon-sur-Vienne (coordonnées : 46° 46' 32" Nord 0° 32' 15" Est) à la Pointe de Forclan.
PRESENTATION	<p>La Régate 1900 s'inscrit dans Un Dimanche 1900, en bord de Vienne, fête costumée avec voitures anciennes et bal-guinguette comme à la « Belle Epoque » organisé par la CAPC, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais dans le cadre des Jours de Vienne, ses festivités touristiques.</p> <p>La Régate 1900, parrainée par la FPMF, FFA, FFCK et la FFV, est l'occasion de revivre les loisirs et sports nautiques d'autrefois et de mettre en valeur des embarcations anciennes telles que canots, yoles, périssoires, canoës, voiliers de rivière... et les costumes typiques des canotiers et régatiers d'antan. Elle comprend des concours de restauration et de navigation, des jeux nautiques, courses à virage, croisières, défilés (dont une « fête vénitienne », un défilé nocturne et en musique des embarcations illuminés) et un « cafouillage » en musique. C'est aussi un village des canotiers avec expositions, stand des musées et associations et café-librairie.</p> <p>Les participants concourent dans les catégories, embarcations « à la pagaie », « à l'aviron » et « à la voile », pour le "Prix de la plus belle embarcation" (présentée à terre), pour le "Prix du meilleur canotier et/ou de la meilleure canotière" (présenté sur l'eau) et pour le "Grand prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne". Les yoles à 4 rameurs se disputent le "Challenge des Yoles".</p>
ACCÈS ET ACCUEIL	L'accès à la pointe de Forclan, le confluent du Clain et de la Vienne, se fait par le <u>Chemin de Forclan</u> . Les participants sont accueillis le samedi 28 juin à partir de 9H00 par le commissaire des régates.
PARKING	Parking surveillé à la pointe de Forclan pour les remorques, véhicules et camping-car.
EMBARCATIONS	Bateaux anciens à la pagaie, à l'aviron et à la voile (dont le tirant d'air n'excède pas 5 mètres). Les reconstitutions de bateaux du XIX ^e et de la première moitié du XX ^e siècle et les yolettes Caron bois avec pelles anglaises en bois sont les bienvenues.
TRANSPORT DES EMBARCATIONS	Possibilité de coordonner des remorques collectives. Demande auprès du commissaire des régates.
PARC À BATEAUX	Un espace protégé du public sera réservé aux participants pour entreposer leur matériel et leur(s) bateau(x). En dehors du temps de navigation, les bateaux seront exposés au public (sauf les voiliers qui pourront rester amarrés à leur bouée). Le <u>parc sera surveillé du samedi au lundi matin</u> .
PARCOURS	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les croisières et navigations libres : sur le Clain (seulement pour les pagaies) et sur la Vienne (3 km vers l'aval et 6 km vers l'amont jusqu'au moulin de Chitré à Vouneuil-sur-Vienne). - Pour la régata et le défilé-promenade : sur la Vienne, 600 m, aller-retour, avec virage à la bouée.
RÉUNION DES PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none"> - Samedi soir, à 21H30 : présentation du scénario de la Fête vénitienne et des règles de sécurité. - Dimanche matin, à 8H30 : présentation des épreuves de la Régata et des règles de sécurité.
DÉROULEMENT	<p>Samedi après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concours pour le « Prix de la plus belle embarcation ». Présentation à terre des bateaux (le jury évalue l'ancienneté, l'originalité du bateau, la qualité de la restauration et de la documentation). - Navigation libre pour les participants aux autres concours. - Conférence historique sur le canotage, les loisirs et sports nautiques et projections. <p>Samedi soir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apéritif d'accueil et repas offerts par la CAPC - Fête vénitienne : défilé en musique des embarcations illuminées et envol de lanternes. <p>Dimanche matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croisière sur la Vienne. - Défilé-promenade par catégorie (évaluation de l'allure et costume des canotières et canotiers). <p>Dimanche après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux nautiques et slaloms à la pagaie. - Régates « amicales » par catégorie (classement par ordre d'arrivée).

	<ul style="list-style-type: none"> - Le « cafouillage » (défilé lent et en musique de toutes les embarcations confondues). - Remise des prix et du « Challenge des Yoles ». <p>NB : un commentateur informera le public sur le type de bateaux et l'histoire de leur construction, au fil du passage des embarcations, en fonction des informations fournies par les participants.</p>
RÉCOMPENSES ET PRIX	Un jury indépendant, présidé par une personnalité du canotage, de la plaisance, du nautisme ou des sports nautiques, évaluera les concurrents. Trois prix d'une valeur de 80 € seront remis par catégorie (pagaie, aviron, voile) pour les vainqueurs du « Prix de la plus belle embarcation », du « Prix du meilleur canotier et ou canotière » et pour ceux du « Gand Prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne. Un prix d'une valeur de 80 € et un « Challenge » seront attribués aux gagnants de la course des yoles à 4 rameurs avec barreur.
HORAIRES	PROGRAMME du SAMEDI 28 JUIN 2014
14H00 – 18h00	Les participants au concours de « la plus belle embarcation » présentent leur bateau au jury. Passage du Jury, successivement, devant les embarcations à la voile, à la pagaie et à l'aviron. Ensuite les participants préparent leur bateau pour la fête vénitienne (lampions et lanternes fournis par la CAPC).
18H00 – 19H00	Conférence historique, questions et débats.
19H30 – 21H30	Apéritif d'accueil et repas offerts.
21H30 – 22H30	Briefing et appareillage vers les lieux de départ de la fête vénitienne, en amont du pont de Cenon.
23H00	Départ de la fête vénitienne : défilé nocturne des bateaux, avec lampions et en musique, jusqu'à la pointe de Forclan selon un scénario qui vous sera transmis après l'inscription.
HORAIRES	PROGRAMME du DIMANCHE 29 JUIN 2014
8H30	Accueil café et réunion des participants devant le ponton pour le rappel du règlement des concours du dimanche et rappel des consignes de sécurité.
9h00 – 9H40	Embarquement pour la croisière en flottille sur la Vienne de toutes les catégories d'embarcations confondues : possibilité d'échanger bateaux, équipages ou d'essayer d'autres propulsions...
11H15	Retour à Cenon-sur-Vienne.
11H30 – 12H30	Défilé-promenade : départ devant le jury des bateaux successivement à la voile, à la pagaie et à l'aviron et en suivant l'ordre de leur numéro.
12H45 – 14H00	Déjeuner offert par la CAPC.
14H30 – 15H15	Jeux nautiques et slalom pour les embarcations à la pagaie
15H00 - 15H30	Embarquement pour les régates, successivement, des canotiers à la voile, à la pagaie puis à l'aviron.
15H15 - 16H15	Régates à la voile à la pointe de Forclan, entre le confluent et le nouveau pont de la D161.
15H30 – 16H00	Régates à la pagaie : course de 600 m A.R. de la tribune du jury à la bouée en amont du Forclan.
16H00 – 16H30	Régates à l'aviron : course de 600 m A.R. de la tribune du jury à la bouée en amont du Forclan.
16H30 - 17H00	Le "Cafouillage" : défilé lent et en flottille de toutes les embarcations au son de la musique.
17H30	Remise des prix.
ASSURANCE	Les participants se doivent d'assurer leur matériel et bateau(x).
SÉCURITÉ	La sécurité sur l'eau est assurée par le comité d'organisation et des sauveteurs diplômés.
SERVICE MEDICAL	Un service médical est mis en place par le comité d'organisation.
INSCRIPTIONS et ACTUALITES	Actualités et fiche d'inscription à télécharger sur le site http://www.histoire-bateaux-aviron.fr/batreg1900.html ou https://fr-fr.facebook.com/pages/Jours-de-Vienne-Ch%C3%A2tellerault/146101925454919 ou la demander au Service tourisme de la CAPC, 1 place Sainte Catherine, 86100 Châtellerault (0549237010) et la renvoyer avant le mardi 15 avril 2014 à l'adresse précédente. Dès réception, les participants seront destinataires d'informations détaillées : règlement du concours, hébergement...
INDEMNITÉS	Prise en charge des repas du samedi soir et du dimanche midi. L'indemnité de transport des bateaux est plafonnée à 200 € (voir avec la CAPC).
RESTAURATION	Repas des équipiers le samedi soir et dimanche midi sous réserve de votre inscription préalable.
HÉBERGEMENT	Informations hôtels et chambres d'hôtes envoyées après l'inscription. Bivouac possible sur place et sur demande aux organisateurs mais notez l'absence d'eau et d'électricité sur ce site naturel. Sanitaires et douches au stade des sports au centre de Cenon et toilettes sèches dès samedi matin.
RENSEIGNEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> - Renseignements sur la régates, les embarcations, leur transport, conseils techniques et historiques auprès du commissaire des régates : regate1900@gmail.com ou 06 86 20 84 12. - Renseignements sur l'organisation et l'hébergement à la C.A.P.C. au : 0549237012 ou 11